

Note Méthodologique : Audit sécurité routière

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : Démarche indépendante, centrée sur le terrain et l'audit documentaire, orientée vers un plan d'action priorisé, des preuves traçables et l'amélioration continue.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Évaluer les risques liés aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail.
- Vérifier la conformité des pratiques et la maturité de la prévention.
- Appuyer la réduction de la sinistralité, la sécurisation des itinéraires, la professionnalisation de la conduite.
- Fournir des livrables exploitables, adaptés à la taille de la flotte, aux trajets et aux métiers.
- Combiner diagnostic, plan d'action et accompagnement avec suivi orienté résultats.

Objectifs de la mission

- Établir un état des lieux précis des risques et des écarts de conformité.
- Construire une cartographie des risques par site, activité et trajet.
- Définir un plan d'action réaliste, phasé, avec indicateurs et critères de succès.
- Renforcer la culture de prévention, la préparation des trajets et les briefings sécurité.
- Améliorer la coordination avec les prestataires et la traçabilité des exigences.
- Réduire incidents, quasi-accidents et coûts induits.

Périmètre / livrables attendus

- **Diagnostic initial** : audit documentaire, entretiens ciblés, visites de sites.
- **Cartographie des risques** : itinéraires, horaires, météo, zones sensibles, coactivité et circulations internes.
- **Audit de conformité** : exigences réglementaires et clients, habilitations, vérifications véhicules, signalisation/plan de circulation.
- **Plan d'action priorisé** : mesures techniques/organisationnelles/humaines, pilotes, délais, critères d'efficacité.
- **Mise en œuvre & suivi** : outils de pilotage, revues périodiques, ajustements selon retours d'expérience.
- **Livrables** : rapport d'audit, cartographie, plan d'action, trames/outils de suivi, indicateurs, synthèses QCM/observations si réalisées, dossier de preuves.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial et état des lieux

- Actions : audit documentaire, entretiens ciblés, visites de sites et observation des flux.
- Résultats : état des lieux, points forts/écarts, base de référence pour la suite.

Étape 2 — Cartographie des risques routiers et des trajets

- Actions : relevés d'itinéraires, observation terrain, analyse zones sensibles et coactivité.
- Résultats : cartographie classée, facteurs déterminants (fatigue, pression temporelle, dispositifs embarqués, manœuvres à risque).

Étape 3 — Audit de conformité réglementaire et exigences

- Actions : revue exigences internes/clients, vérification habilitations, contrôles véhicules, signalisation et plans de circulation.
- Résultats : écarts de conformité priorisés, preuves à consolider, responsabilités objectivées.

Étape 4 — Élaboration du plan d'action et priorisation

- Actions : mesures techniques/organisationnelles/humaines, phasage et arbitrages.
- Résultats : plan d'action avec pilotes, délais, indicateurs et critères d'efficacité.

Étape 5 — Mise en œuvre, suivi et amélioration continue

- Actions : accompagnement du déploiement, outils de pilotage, revues périodiques et ajustements.
- Résultats : progrès mesurés, preuves tracées, préparation aux audits ultérieurs.

Planning / durée / jalons

Phase	Période / durée	Jalons clés	Livrables
Cadrage initial	À définir selon périmètre	Réunion de lancement, collecte de données	Plan de cadrage
Terrain & analyses	Selon planning sites/horaires représentatifs	Visites, observations (y c. nuit/pointe), entretiens	Constats intermédiaires
Restitution intermédiaire	Pendant/fin des analyses	Présentation management, arbitrages	Priorités et gains rapides
Restitution finale	Après consolidation	Validation du plan d'action	Rapport d'audit + plan d'action
Suivi & consolidation	Post-audit	Points périodiques, mise à jour des preuves	Indicateurs et bilans d'avancement

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournir les données initiales et organiser l'accès aux sites et aux personnes.

- Planifier et faciliter entretiens/observations (y compris créneaux représentatifs).
- Valider priorités et plan d'action ; désigner les pilotes.
- Conserver les preuves et, le cas échéant, formaliser les habilitations internes.
- Coordonner les prestataires pour l'alignement des exigences.

Consultant

- Conduire l'audit documentaire, les visites terrain, observations et entretiens.
 - Établir la cartographie des risques et vérifier la conformité.
 - Restituer les constats, formaliser un plan d'action avec indicateurs et critères.
 - Outiller le pilotage, accompagner le déploiement et organiser les revues périodiques.
 - Assurer la traçabilité des constats, preuves et recommandations.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Statistiques d'accidents et quasi-accidents, retours d'expérience.
 - Procédures et règles en vigueur ; plans de circulation et signalisation.
 - Inventaire du parc ; vérifications périodiques des véhicules.
 - Exemples d'itinéraires/flux et horaires représentatifs.
 - Organigrammes et responsabilités ; autorisations/habilitations liées à la conduite.
 - Exigences internes et des donneurs d'ordre applicables.
 - Disponibilités pour visites terrain et entretiens.
 - Enregistrements utiles (contrôles, émargements, relevés d'itinéraires).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Phases séquencées pour limiter l'impact sur l'exploitation ; observations possibles en heures de pointe ou de nuit.
 - Restitutions intermédiaires pour éclairer les décisions et lancer des gains rapides.
 - Plan d'action avec pilotes, délais, indicateurs et critères de succès ; validations management.
 - Points d'avancement périodiques, ajustements fondés sur les retours d'expérience.
 - Traçabilité des preuves (QCM, grilles d'observation, comptes rendus, émargements, relevés d'itinéraires).
 - Intégration des sous-traitants : alignement des exigences, clauses techniques, indicateurs pertinents.
 - Évaluations internes possibles (QCM, mises en situation) et attestations ; ne remplacent pas une certification officielle.
 - Préparation aux contrôles/audits internes ou externes, réduction des écarts de conformité.
-